

# INSCRIPTION SCOLAIRE

- Entrée en maternelle (pour les enfants nés en 2015)
- Passage au Cours Préparatoire (pour les enfants nés en 2012)
- Nouveaux écoliers

Deux étapes pour l'inscription de votre enfant dans les écoles de Moret-Loing-et-Orvanne

## ÉTAPE 1 : L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN MAIRIE DÉLÉGUÉE

Lors de la campagne d'inscription, les parents devront se présenter munis des justificatifs demandés (*livret de famille, carte nationale d'identité des deux parents, justificatif de domicile de moins de 6 mois, carnet de santé (vaccins à jour), jugement de divorce (le cas échéant), certificat de radiation si changement d'école, courrier de dérogation pour les enfants qui ne sont pas domiciliés sur la commune*), les jours d'inscriptions suivants :

- **pour Moret-sur-Loing** : lundi 26, mardi 27 février, jeudi 1<sup>er</sup> et vendredi 2 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h30 en Mairie déléguée de Moret-sur-Loing;

- **pour Veneux-Les Sablons** : lundi 12, mardi 13, jeudi 15 et vendredi 16 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h30 en Mairie déléguée de Veneux-Les Sablons;

- **pour Ecuelles** : lundi 26, mardi 27, jeudi 29 et vendredi 30 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h30 en Mairie déléguée d'Ecuelles;

- **pour Episy** : lundi 26, mardi 27, jeudi 29 et vendredi 30 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h30 en Mairie déléguée d'Ecuelles.

En cas d'indisponibilité les jours d'inscription en Mairie déléguée, merci de bien vouloir vous rapprocher du pôle scolaire.

Un certificat d'inscription sera délivré et devra être validé par la direction de l'école lors de l'admission.

## ÉTAPE 2 : L'ADMISSION

Les parents doivent se présenter à l'école les jours d'admission cités ci-dessus, munis du certificat d'inscription délivré par le pôle scolaire accompagné du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille.

### Jours d'inscription pour les écoles de Moret-sur-Loing

**Pour l'école maternelle du Donjon** (*rue du Donjon*) **M<sup>me</sup> MARTINET, Directrice 01 60 70 58 69** : les vendredis

**Pour l'école élémentaire des Columières** (*27 rue Georges Clémenceau*) **M BOUTROUX, Directeur 01 60 70 56 20** : mardi toute la journée, vendredi matin et tous les jours à partir de 15h30 sur rendez-vous (sauf le mercredi)

### Jours d'inscription pour les écoles de Veneux-Les Sablons

**Pour l'école maternelle** (*5 rue Claude Bernard*) **M<sup>me</sup> SONGEUX, Directrice 01 60 70 40 65** : de 8h30 à 11h30, le jeudi 22 mars, mercredi 11 avril, e jeudi 12 avril et de 14h00 à 16h30 les jeudis 29 mars et 5 avril.

**Pour l'école élémentaire A.CHEVRIER** (*66 route de Bourgogne*) **M<sup>me</sup> LESÈCHE, Directrice 0160705482** : **sur rendez-vous** de 13h30 à 16h30 les jeudis 29 mars et 5 avril et de 8h à 12h les vendredis 30 mars et 6 avril 2018.

### Jours d'inscription pour les écoles d'Ecuelles

**Pour l'école maternelle des Lilas** (*20 rue de l'Eglise*) **M<sup>me</sup> PONS, Directrice 01 60 70 21 55** : sur rendez-vous les après-midi des mardis et vendredis.

**Pour l'école élémentaire de Ravanne** (*8 rue de Ravanne*) **M<sup>me</sup> MARTINEZ, Directrice 01 60 70 54 51** : sur rendez-vous les jeudis

### Jours d'inscription pour les écoles d'Episy

**Pour l'école maternelle des Lilas** (*26 Grande rue*) **M<sup>me</sup> BRÉDILLARD, Directrice 01 64 45 70 16** : les jeudis

Scolarité - inscription  
Année scolaire 2018-2019